

KI TËTSË

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« Tu verras le bovin de ton frère, ou son mouton égaré, et tu ne te détournes pas d'eux ; rapporter, tu les rapportes à ton frère. » Dévarim (22 ; 1)

Le Rambam écrit (Sefer Hamitsvot, Mitsva 269) : **« Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu, au contraire, nous devons le prendre et le ramener à son propriétaire, ainsi qu'il est dit (Dévarim 22 ; 3) : « Tu n'as pas le droit de t'abstenir... »**

Le Sifri nous enseigne que **tout celui qui ne le ramène pas, enfreint à la fois un commandement positif et un négatif**. Positif, parce qu'il doit ramener l'objet perdu et qu'il ne le fait pas ; négatif, parce qu'il lui est interdit de se détourner de cet objet, de faire comme s'il ne l'avait pas vu, et qu'il le fait malgré tout.

Nos Sages s'étonnent de la rigueur de la Torah au sujet d'une perte financière que subirait notre prochain dans un tel cas. En effet, s'il a perdu quelque chose, c'est à cause de sa négligence, s'il l'avait mieux gardé, cela ne serait pas arrivé. Or cette négligence va entraîner que celui qui trouvera sa bête sera obligé par la Torah de s'en occuper. C'est-à-dire de prendre sur son temps, de s'occuper de la bête, de la nourrir... jusqu'à retrouver son propriétaire afin de la lui remettre.

Ils élaborent un raisonnement **« a fortiori »** afin de résoudre cette question. Si la Torah est tellement rigoureuse en ce qui concerne la perte

PENSE À TON FRÈRE

financière de mon prochain due à une négligence, à fortiori l'est-elle en ce qui concerne sa perte spirituelle. Ainsi a fortiori doit-on nous occuper de notre prochain non pratiquant ou non croyant, qui a perdu son lien à la Torah. Quel que soit le milieu d'où il vienne, il se retrouve à présent coupé de La Source, « empêché » de s'intéresser ou de se rapprocher des merveilles de la Torah.

Le Rambam appelle ces Juifs égarés : **« Tinok Chénichba », un enfant qui a été capturé**, arraché à sa famille, et élevé par ses ravisseurs dans un esprit étranger à celui de la Torah, il faut donc par ignorance. Il existe un autre type de Juifs égarés, celui qui a reçu une éducation Juive convenable, mais qui s'est laissé prendre aux mailles du filet de la tentation du monde extérieur, sa faiblesse l'a donc peu à peu éloigné de la Torah.

Quelle que soit l'histoire de notre prochain, il incombe à chacun de nous de ne pas nous « détourner » de sa perte spirituelle, et de lui « rapporter » ce qu'il a perdu. Il existe malheureusement dans toutes les familles ou entourages proches, une personne qui s'est égarée, la perte peut être plus ou moins grande, mais dans tous les cas, même pour une perte minimale, nous avons l'obligation de nous en occuper et de lui rapporter ce qu'il a perdu. La Torah nous dit : bovin ou mouton, (c'est-à-dire grande ou petite perte), **tu devras le ramener à son propriétaire...**

Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Lorsque tu trouveras un nid d'oisillons, alors que tu es en chemin et que la mère couve ses oeufs, tu ne prendras pas la mère, mais tu devras la faire fuir. Seulement après, tu prendras les oisillons afin qu'Hachem te prodigue du bien et que tes jours s'allongent. » De ces versets, les commentateurs apprennent qu'il existe une mitsva de faire partir la mère de son nid, pour prendre ses oeufs. Sur cette mitsva, il existe de nombreuses règles.

En fait, c'est le cas d'un homme qui se rend en forêt et découvre un nid d'une espèce de volatile pure (comme les colombes ou les pigeons) tandis que la mère couve ses oeufs (il s'agit d'un nid trouvé dans la nature et non dans un endroit gardé). Pour effectuer la mitsva il faudra dans un premier temps faire fuir la mère (par exemple en frappant des mains ou à l'aide d'un bâton). Cependant, il existe un avis plus strict expliquant, qu'il faut prendre la mère dans ses mains) puis, après que la mère ait fui le nid familial on devra prendre les oeufs dans la main (tout le temps où la mère a fui) et les soulever (30 cm) au-dessus du nid. En cela on aura accompli la mitsva (il existe une discussion entre les Poskims pour savoir si l'on doit faire une bénédiction, finalement, on s'en abstiendra). On pourra replacer les oeufs dans le nid sans avoir besoin de les manger et la mère pourra revenir. Si la mère revient avant qu'on ait pu soulever les oisillons, il faudra à nouveau faire fuir la mère avant de prendre les oeufs dans la main. Le verset

DES ŒUFS D'OR...

énonce : **« Tu feras partir la mère de son nid... »**, les Sages apprennent qu'il s'agit précisément de la mère qui couve (et non le mâle). Donc pour accomplir la mitsva il faudra vérifier qu'il s'agit bien de la femelle. Or, pour les oisillons, dans la journée, c'est d'une manière générale le père qui couve les petits. Vers la fin de la journée, à partir de 18 heures et jusqu'au matin 7 heures c'est la mère qui couve ses petits.

Pour les poules, qui sont dans la nature, c'est la femelle qui reste à longueur de journée auprès de sa portée, donc on pourra faire la mitsva à tout moment de la journée.

Fin de la partie « technique » de la mitsva.

Je m'attarderai sur un Midrach des Sages (voir commentaire des Ba'alé-haTossafoth sur le verset). Ils enseignent que cette mitsva amène la félicité pour celui qui l'accomplit. En effet il est marqué : **« afin que tes jours se rallongent »**. C'est l'assurance de la longueur des jours de sa vie. Seulement puisque la section qui suit notre passage est la mitsva du Ma'aké (la barrière que l'on doit placer sur son balcon pour ne pas tomber), c'est une allusion au fait que celui qui fait la mitsva du nid aura le droit d'inaugurer sa nouvelle maison (afin de faire la mitsva du Ma'aké). Puis il est question de l'interdit de faire labourer un âne et un bœuf en les attelant à sa charrue : c'est une deuxième allusion afin que notre homme connaisse également le mérite d'avoir une bénédiction dans ses affaires (les ânes et bœufs...). **Suite p4**





Le 'Hizouk de la Semaine

Renforcement en cette période propice

Certains ont l'habitude de faire vérifier leurs téfiline et mézouzot pendant le mois d'Elloul. Cependant, si les téfiline ont été écrites par un sofère de qualité, il ne sera pas nécessaire de les faire vérifier, même après plusieurs années.

Par contre, la halakha demande de faire vérifier les mézouzot au moins deux fois en sept ans.

De même qu'il est très bon de faire vérifier téfiline et mézouzot, il sera aussi recommandable, chaque nuit avant de dormir, de scruter nos actes pour s'assurer qu'ils sont agréés par Hachem.

En effet, souvent, lorsque des épreuves arrivent dans la vie, les gens demandent : « **As-tu fait vérifier tes téfiline et mézouzot ? C'est sûrement à cause d'un problème dans l'écriture que cela t'arrive** ». On cherche des causes extérieures sans essayer de se remettre en question. Imaginez un chauffeur qui accumule les accidents de la route. Quand on l'interroge pour savoir ce qu'il s'est passé, il répond que lui aussi ne comprend pas la cause de ses accidents. **Il affirme qu'il a tout fait vérifier : les pneus, les freins, le moteur... Pour lui, ce n'est pas de sa faute, bien sûr.** Jamais il ne dira que c'est lui qui conduit mal. Mais parfois, c'est la conduite qu'il faut vérifier... **Ainsi en est-il pour nous : nous vérifions téfiline et mézouzot, mais il ne faut pas oublier de vérifier notre cœur et d'examiner nos actes.**



VÉRIFICATION ET DECOLLAGES

Le Machgui'ah Rav Wolbe Zatsal écrit une fois une de ses lettres alors qu'il voyageait en avion de la Suisse à la France : «La durée du trajet que j'entreprends est d'environ une demi-heure car je voyage par les airs.

Le même trajet par la terre ferme prendrait à peu près huit heures, même en train (et en voiture encore bien plus). La raison en est que, malgré les performances du chemin de fer, celui-ci demeure encore tributaire du relief du terrain sur lequel il doit avancer, les montagnes et les plaines, les descentes et les montées. Il en est de même du travail de l'homme :

tant qu'il est encore lié au matérialisme, son chemin pour parvenir à des degrés spirituels est beaucoup plus long. Plus il s'efforcera de s'en détacher, plus il raccourcira ce chemin et atteindra facilement ce qui lui demande de fastidieux efforts tout au long de l'année. »



LES 13 ATTRIBUTS DE MISÉRICORDE

La Guémara Roch Hachana 17b, nous enseigne ce qui suit : Rabbi Yo'hanane dit : « ...Hachem s'enveloppa d'un Talit tel un officiant, et révéla à Moché la structure de ses attributs, qu'ils fassent devant

Les 13 attributs expliqués

et commentés
mot à mot



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

«*Si un homme a deux femmes, l'une qu'il aime et l'autre qu'il n'aime pas, qui lui ont donné des fils, celle qu'il aime et celle qu'il n'aime pas et il se trouve que l'aîné soit de celle qu'il n'aime pas. Le jour où il partagera entre ses fils ce qu'il possédera, il ne pourra pas traiter en aîné le fils de la femme qu'il aime au détriment du fils de la femme qu'il n'aime pas, qui lui est l'aîné. Mais l'aîné, le fils de la femme dédaignée, il le reconnaîtra en lui donnant double part(...)*» (Devarim 21, 15-17)

Ces versets peuvent être commentés allusivement de la manière qui suit : Nous connaissons en effet ce que Rabbénou Tam écrit dans son Sefer Hayachar au sujet des différentes périodes de l'existence : chacun dans sa vie traverse alternativement des jours "d'amour" et des jours de "haine", des jours où il trouve goût et envie au Service d'Hachem, où il ressent que toutes les portes s'ouvrent devant lui et au contraire, des jours de "haine" où tout travail spirituel lui semble insurmontable, où il n'a aucun goût ni plaisir au point d'en être dégoûté. C'est dans cette optique que l'on peut comprendre ce verset : «Si un homme a deux femmes », à savoir deux périodes, « une qu'il aime et une qu'il n'aime pas, qui lui ont donné des fils », ce sont les bonnes actions qu'il peut accomplir (qui sont ses véritables enfants) et vers lesquelles son cœur le porte ("qu'il aime") ou pour lesquelles au contraire il ressent une répulsion ("qu'il n'aime pas"). On a l'habitude de penser que les périodes "d'amour" constituent l'essentiel de l'existence d'un homme puisqu'il jouit alors de lumière et qu'il accomplit les



AIMER LES JOURS DE HAINE

Mitsvot avec ferveur. En revanche, les "jours de haine" n'ont à ses yeux pas grand intérêt puisqu'il n'y ressent pas la proximité d'Hachem et que tout y est accompli sous la contrainte en brisant son Yétser. Mais en réalité, c'est exactement le contraire: Hachem éprouve un immense plaisir à chaque fois qu'il surmonte son mauvais penchant et ses tendances naturelles. L'essentiel du progrès spirituel se situe précisément dans ces périodes. C'est ce que vient évoquer la suite des versets : «Le jour où il partagera entre ses fils ce qu'il possédera, il ne pourra pas

traiter en aîné le fils de la femme qu'il aime au détriment du fils de la femme qu'il n'aime pas », un juif ne doit pas mieux estimer les Mitsvot qu'il a accomplies durant les périodes fastes, « mais l'aîné, le fils de la femme dédaignée, il le reconnaîtra en lui donnant double part », car au contraire les "jours de haine" sont les plus importants et ce sont eux qui ont la présence. Le Baal Chem Tov commente à ce sujet le verset de l'Ecclésiaste : « La sagesse du pauvre est méprisée » (9, 16) en faisant un jeu de mot avec le terme "méprisée" qui se dit en hébreu "Bézouya" et qui peut se découper en deux mots : Bézou-ya, qui veut dire "en cela, D.". Ce découpage permet de comprendre ce verset allusivement de la manière suivante: "la sagesse du pauvre", de celui qui avance dans l'obscurité et se débat difficilement avec son mauvais penchant, est de savoir que "Bézou-ya", qu'en cela D. (est présent), qu'Il est proche de lui et qu'Il l'aime plus que jamais.

Rav Elimélekh Biderman

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton



FAITES PENCHER LA BALANCE DU BON CÔTÉ AVANT ROCH HACHANA

Donner la Tsédaka avant Roch Hachana est un acte d'une importance primordiale. En effet, trois éléments effacent les mauvais décrets et l'un d'entre eux est la Tsédaka. **Faites pencher la balance du bon coté**, redoublez de Tsédaka avant Roch Hachana, **c'est une bonne garantie pour effacer les mauvais décrets.**

Les dons en ligne de 'Hasdei HM iront directement pour les familles nécessiteuses d'Erets Israel. **Votre générosité permettra à ces familles de passer la fête en toute dignité !!**

HASDEI HM cette année ne distribuera pas des colis mais des cartes de bons d'achat dans les magasins pour que **les plus démunis eux aussi aient LE CHOIX dans leurs achats.**

Qu'Hachem aide tous les participant à cette immense Mitsva, qui sera une garantie d'avoir un bon jugement, avec l'aide d'Hachem !"

Nous vous souhaitons "**Chana Tova Oumetouka**". Que cette nouvelle année vous apporte **santé et prospérité, joie et satisfaction**, à vous et à tous les vôtres et puissions-nous mériter d'y assister à la venue du Machia'h et à notre délivrance ultime, dans la sérénité et la paix, Amen !



Donnez-leur l'occasion de bien commencer l'année...



**J'AIDE
UNE FAMILLE**





Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

ANTICIPER LA PEUR DU JOUR DU JUGEMENT

Dans une grande communauté, **tous les Chabat après la prière de Arvit, tous les fidèles passaient devant le Rav pour lui souhaiter « Chabat Chalom »** et recevoir sa bérahka en retour. La queue et l'attente étaient longues, mais il était inconcevable de rentrer chez soi sans saluer le Rav.

Dans cette communauté, **un certain fidèle** n'arrivait jamais à souhaiter « Chabat chalom » au Rav, car il **bégayait**. Après avoir attendu comme tout le monde son tour, face au Rav, pas un mot ne sortait de sa bouche sauf « ch... ch... chaaa... chaa-abb... »

Alors que derrière lui, tout le monde poussait, **ce n'était qu'une minute plus tard qu'un « Chabat chalom » clair et distinct** se faisait entendre. Voyant la même scène se répéter chaque semaine, un ami lui conseilla **de commencer à souhaiter « Chabat chalom » au Rav avant de se trouver face à lui**. De cette façon, une fois devant lui, le « Chabat chalom » clair et distinct émanera de ses lèvres. La semaine suivante, il mit ce conseil en pratique et, à sa grande surprise et à celle du Rav, il put lui souhaiter « Chabat chalom » rapidement et reçut la plus belle bérahka en retour.

Nous aussi, utilisons le mois d'Elloul et ses séli'hot pour arriver à Roch Hachana et Kippour sans bégayer. Nous pourrions prier d'une façon claire et distincte devant Hakadoch Baroukh Hou et obtenir le meilleur décret en retour.



SE LEVER AVANT L'HEURE

L'histoire se passe dans **un village polonais** où un membre de la communauté avait l'habitude, chaque matin des séli'hot, de venir crier aux fenêtres « **Séli'hot ! Levez-vous ! Séli'hot !...** »

Grâce à son initiative, tout le monde arrivait à l'heure pour réciter les séli'hot.

Mais voilà qu'une année, **la voix de cet homme ne se fit plus entendre**, ce qui réduisit considérablement le nombre de fidèles. Les fidèles qui n'arrivaient plus à se lever allèrent lui demander pourquoi il ne venait plus les réveiller.

Il leur répondit tout simplement qu'il se faisait vieux ; ce n'était pas par manque de volonté, mais son corps ne répondait plus... Malgré tout, il trouva une solution : **il leur proposa que chaque matin, chacun d'entre eux lui apporte sa fenêtre pour qu'il puisse y crier « Séli'hot ! Levez-vous ! Séli'hot !... »**

Ce récit, qui peut nous faire sourire, doit nous faire prendre conscience de notre responsabilité. Même si parfois nous trouvons des personnes pour crier à notre fenêtre et nous aider à nous réveiller, il y a un moment où **il faut savoir nous prendre en charge nous-mêmes**. Même s'il est vrai que le mois d'Elloul est propice à la Téchouva et que la Chék'hina [Présence divine] y est plus perceptible, n'attendons pas qu'il vienne frapper à notre porte !

Réveillons-nous tout seuls, car il est toujours plus agréable de se lever de soi-même qu'après la sonnerie du réveil...

Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

PENSE À TON FRÈRE (suite)

Il nous semble parfois à tort que le combat est perdu d'avance, que nos paroles seront vaines et ne feront que maintenir voire renforcer les positions de ce pauvre Juif égaré. Alors **on n'essaie même pas, et on se contente de nos mérites personnels** : notre Chabbat, notre cacherout, nos enfants... **On avance tout seul** et on laisse l'autre sur le bas côté, détruire sa vie et son Monde Futur.

Essayons de mieux comprendre ce processus grâce au récit suivant : Comme cela arrive de temps à autre, la ville Plonit, une nuit d'hiver, se trouva **totaletement privée d'électricité** à cause de violents orages. D'habitude après quelques minutes, le courant est rétabli, et les habitants retrouvent la lumière, mais ce soir-là, après une heure, deux heures... toujours rien.

Pourtant les équipes de secours travaillaient dur, et après avoir effectué toutes les vérifications d'usage, **elles n'avaient toujours pas compris d'où provenait la panne**.

Les ouvriers montèrent alors dans la grande salle de contrôle, où se trouvait le chef de la sécurité du secteur, **et à la grande surprise de tous, ils le virent avec un livre à la main, et une lampe posée sur le front**, en train de lire tout tranquillement. L'un d'entre eux lui demanda s'il était au courant que toute la ville était sans lumière, et que depuis deux heures tous attendaient qu'il relève les fusibles ! Il leur répondit d'un air nonchalant que **ce n'était pas un drame** puisque lui avait de la lumière.

Ce n'est pas parce que nous faisons pénétrer la Chék'hina dans nos maisons, grâce à nos efforts personnels, et que la Présence Divine, la lumière céleste, inonde nos foyers, **qu'il ne faut pas se préoccuper de ceux qui demeurent dans le noir complet** : le chaos spirituel. Nous pouvons, comme le montre notre exemple, essayer de relever les fusibles afin de partager notre lumière.

Cependant, de même que pour une vache perdue, nous devons respecter certaines lois afin de la rendre en bon état, **de même il faudra ramener la spiritualité perdue sans casse ni fracas**.

C'est-à-dire qu'il faudra déployer nombre d'efforts pour faire aboutir notre démarche, mais avec **l'art et la manière** ! En effet, lorsque l'on se trouve dans une pièce totalement obscure, on ne peut pas tout d'un coup sortir en plein jour par un soleil éblouissant, car alors, notre première réaction serait de fermer les yeux. **Redonner une vie spirituelle, raviver cet éclat que tout Juif recèle en lui, doit se faire progressivement**.

Si nous le bousculons, si nous voulons le réveiller en ouvrant d'un coup

les volets, **sa réaction sera de se cacher sous la couverture et nous n'aurons rien gagné**.

Pour lui rendre ce qu'il a perdu, nous allons devoir entrer en **connexion avec son cœur**, qui est la source de tous nos faits et gestes, comme nous l'explique Rabenou Mi Bartenora (Avot 2 ; 9).

Or voici à quels types de réponses nous nous trouvons le plus souvent confrontés dans ce genre de contexte : **« Moi je suis un Juif dans le cœur, pas besoin de tout ça.. »**

Ce à quoi nous pouvons lui répondre que **la pensée ne suffit pas**. Nous avons des enfants et nous les aimons de tout notre cœur, mais si nous ne nous en tenions qu'à cela, nos enfants risqueraient de manquer de tout. **Nous les aimons avec le cœur mais nous agissons pour leur bien**, c'est-à-dire que nous les nourrissons, les habillons, les consolons et les grondons, chaque fois que c'est nécessaire et par amour.

Et bien pour Hachem, c'est la même chose. Nous L'aimons avec le cœur, nous Lui sommes reconnaissants de tout ce qu'Il nous offre à chaque instant, pourtant cela ne suffit pas : **Pour aimer, il faut passer à l'acte, DONNER, sinon l'amour s'étirole...** Mais alors **c'est quoi être Juif ?** Une nationalité ? Une religion parmi d'autres ? Non, c'est avoir reçu l'héritage Divin, le préserver, et le considérer comme le plus précieux des trésors.

On voit par exemple que Hachem a **« endurci le cœur de pharaon »**, ce qui l'empêcha de raisonner.

De là nous comprenons qu'il faut, pour **atteindre le cœur** de l'autre et le mettre en action, **l'attendrir**. Un homme sensible, c'est un homme qui pourra agir vers le bien. Il n'y a pas un Juif au monde qui puisse dire qu'il ne croit pas en D.ieu sans qu'il soit en train de se mentir à lui-même.

Qu'Hachem n'ait pas à nous faire subir de dures épreuves, mais que lorsqu'elles surviennent, si elles surviennent, et que la main de l'Homme devient faible et inefficace, notre cœur cherche l'issue. Et la seule porte qui puisse encore s'ouvrir lorsque toutes les autres sont fermées à double tour, est celle qui conduit **vers notre Père qui règne dans les Cieux, Qui nous ouvrira tout grands « Ses Bras », après que nous ayons versé des larmes de repentir**.

Rav Mordékhaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

**« Lorsque tu iras en guerre (...) » (21, 10)**

Un Juif affirma une fois à l'auteur du Tiféret Chlomo, de mémoire bénie, qu'il se sentait à bout de forces dans la lutte contre son mauvais penchant. En effet, arguait-il, la veille, il l'avait combattu courageusement, et Hachem l'avait aidé à le vaincre, tandis que ce jour-là, il était tombé dans ses filets. Le Tsadik rétorqua qu'il n'est pas écrit : « Lorsque tu iras vaincre », mais « lorsque tu iras en guerre ». Car ce n'est pas la victoire que D.ieu attend de nous, mais la lutte, même s'il nous faudra la mener toute notre vie. Une leçon que nous devrions nous répéter fréquemment...

« Quand tu bâtiras une nouvelle maison, tu feras à ton toit un parapet ; ainsi tu ne mettras pas de sang en ta maison, si en tombe celui qui devrait tomber. » (22, 8)

Le Hida donne une belle explication de saison sur ce verset. Pendant le mois d'Elloul, tout juif analyse son comportement et essaie de faire «Téchouva» en rompant avec ses mauvaises habitudes, et en se construisant une « nouvelle maison ». Mais, s'il souhaite que ses efforts soient couronnés de succès, il se doit de faire « au toit, un parapet », c'est-à-dire de se créer des limites et des barrières pour être assuré de ne pas revenir à son état antérieur.

« Qu'il ne voie pas de chose inconvenante chez toi, sans quoi il se retirerait derrière toi. » (23, 15)

Lorsque quelqu'un se présente au restaurant ou à l'hôtel, le serveur ou maître d'hôtel le précède pour le mener jusqu'à sa table. Par contre, lorsque le criminel est emmené en prison, le gardien marche derrière lui pour s'assurer qu'il ne s'échappe pas. De même, souligne Rabbi Chaoul Nathanson, lorsque les enfants d'Israël suivent la voie de l'Éternel, Il les précède. Mais, lorsqu'ils fautent, Il les suit et c'est pourquoi nous avons été avertis : « Qu'il ne voie pas de chose inconvenante chez toi, sans quoi il se retirerait derrière toi » – qu'il n'ait pas besoin de marcher derrière toi !

« Afin que ta maison ne soit pas la cause d'une mort » (22-8).

Dernièrement, nous avons été témoins d'un nombre important de tragédies dont une partie se sont terminées par des miracles.

Il s'agit de petits enfants, âgés de trois ans environ, qui sont tombés par la fenêtre de leur appartement. Un des ces cas s'est fini par un miracle. L'enfant est tombé sur un tas de terre molle destiné au jardinage et fut sauvé. Dans d'autres cas, la chute de l'enfant a été ralentie grâce à des cordes servant à étendre le linge au dernier étage. Toutefois, "les miracles ne se produisent pas tous les jours". D'autres tragédies ont eu lieu, morales et matérielles, dont les dégâts sont pratiquement irréparables, que Dieu nous en préserve.

L'accident est souvent relaté de la manière suivante: l'enfant a grimpé sur un tabouret placé sous la fenêtre ou s'est mis debout sur le bord du lit et s'est penché. Ces malheureux parents qui ont placé le tabouret à cet endroit étaient convaincus de la maturité suffisante de leur enfant de trois ans et pensaient qu'il était raisonnable; ou bien, ils n'ont même pas imaginé qu'une tragédie pourrait survenir. Le syndrome "Moi, cela ne m'arrivera jamais!" entraîne une certaine insouciance.

Ainsi, la première obligation qui est une mitsva de la Torah est de placer une rambarde, ainsi qu'il est écrit: "pour éviter que la maison soit cause d'une mort si quelqu'un venait à en tomber". Installer des barreaux aux fenêtres n'exige pas un investissement financier exagéré. Si cela permet d'éviter ne serait-ce qu'une seule chute, cela sauvera au moins une personne qui vaut le monde entier, cela sera déjà suffisant!

Les barreaux ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'une mère donne le bain à son bébé quand soudain le téléphone sonne ou que le plat sente le brûlé. Elle court pour éteindre le gaz mais quand elle revient, il est déjà trop tard.

Que pensait-elle? Que le bébé pouvait se rattraper seul? Ou bien "Moi, cela ne m'arrivera jamais"? S'est-elle fondée sur les statistiques concernant ces tragédies? En ce qui concerne le

danger, "on ne suit pas la majorité" (Yoma 84B). Il y a une obligation d'envisager que le danger puisse se produire et faire tout pour éviter une situation qui peut être dangereuse.

Il faut savoir que pour chaque accident, il y a plusieurs situations qui entrent dans la définition de "danger éventuel". Il est formellement interdit de se mettre en danger!

Cela ne concerne pas seulement les bébés.

Le danger de laisser un bébé seul dans la baignoire ressemble au danger de laisser un groupe de jeunes adolescents se baigner sur une plage sans surveillance. De même, un enfant qui grimpe sur une fenêtre sans barreaux ressemble au cas de randonneurs inexpérimentés qui escaladent des falaises dans le désert de Judée.

Si les dangers sont grands sur le plan physique, ils ne le sont pas moins sur le plan spirituel.

L'enfant est un gage, un trésor précieux. Il dépend de la bonne éducation qu'il reçoit dans sa maison. Il est influencé par l'exemple personnel des parents, de l'école. Tout paraît idéal. Il rentre à la maison, mange puis repart. Où? Dans la rue, avec ses copains. Qui sont-ils? Quel est leur langage?

Un langage châtié ou vulgaire? Que font-ils? Où vont-ils se promener? Un enfant qui sort sans raison dans la rue ne ressemble-t-il pas au bébé qui grimpe à la fenêtre sans barreaux? Les parents se reposent-ils sur un miracle ou sont-ils les victimes du syndrome "Moi, cela ne m'arrivera jamais", ou bien sont-ils tout simplement insouciantes?!

Nombreux sont les parents responsables qui "installent des barreaux aux fenêtres": ils vérifient les fréquentations de leur fils ou de leur fille, filtrent les amis, guident leurs enfants, les surveillent, et leur travail porte des fruits et leur apporte la bénédiction.

En effet, nos enfants sont de merveilleuses plantes, des fruits splendides. Dans tout jardin, l'une des principales tâches du jardinier est d'enlever les mauvaises herbes pour qu'elles ne se mélangent pas aux fleurs et ne les empêchent pas de pousser comme il faut.

Nos enfants ne devraient-ils pas recevoir le même traitement que ces fleurs? (Mayane HaChavoua)

Rav Moché Benichou

**Autour de la table de Chabat**

Rav David Gold

Par ailleurs, le Yalkout Chim'oni (Devarim 930) enseigne que **grâce au mérite d'avoir renvoyé la mère, la suite du verset est « et tu prendras les oisillons »** c'est l'allusion qu'on aura des enfants (l'homme ou la femme qui a fait la mitsva)! Toute cette pluie de bénédictions peut être comprise d'après les paroles du Rabbénou Be'hai et du saint Zohar.

Le Rabbénou Be'hai explique que lorsque la mère est jetée de son foyer, elle est pleine d'angoisse car son nid peut être détruit. Or, du fait de sa grande détresse, le prince, au niveau spirituel, représentant les oiseaux de ce monde demande la miséricorde de D'. Il dira : « L'Éternel est miséricordieux avec toutes Ses créatures » (verset des Psaumes) et sa plaidoirie amènera la miséricorde dans ce monde. La base de ce commentaire provient du saint Zohar. Il est dit (Tikuné Zohar 6. Dh Ruth) : « Grâce à cette mitsva, Hachem épanchera une grande mansuétude sur le monde entier. En effet, lorsque la mère est rejetée de son nid, elle est prête à en finir avec la vie. Et à cause de sa grande peine, le prince des oiseaux plaidera sa grâce devant D'. A ce moment Hachem réunira tous ces princ-

DES ŒUFS D'OR...(SUITE)

es et dira : **'Le prince des oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, demande grâce pour tous les volatiles... Et parmi vous, qui demande grâce pour Mes enfants (les fils d'Israël) et aussi sur la Chekhina (la Présence divine) Qui est en exil ? A ce moment Hachem « S'écriera » : « En mon Nom... J'épancherai de Ma miséricorde sur ce monde... »**. Continue le Zohar : A ce moment la générosité de D' se déverse sur toutes **les âmes affligées seules qui parcourent le monde d'ici et de là sans toit ni maison dont le cœur est brisé, sans force...**Toutes cette grande miséricorde a été actionné par le mérite du Chilou'h Haken/Le rejet du nid...

On apprend de ce formidable passage qu'Hachem agit dans ce monde en fonction de nos actions. L'homme a la faculté d'agir à sa guise et de faire naître la mansuétude divine. De plus, on voit qu'Hachem connaît parfaitement la situation de tous, et même pour certains leur solitude et leur détresse. Il attend de nous qu'on éveille sa générosité, **afin d'arriver à sa propre libération et plénitude.**

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12

